

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 3 avril 2017, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents mesdames et messieurs les conseillers; Danielle Charbonneau, Léo Choquette, Daniel Thimineur et Francine Grenon sous la présidence de la mairesse, Mme Andrée Clouâtre formant quorum.

Absentes : Mesdames Isabelle Deland et Valérie Lafond conseillères.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière

La mairesse, Madame Andrée Clouâtre, ouvre la séance à 20 h.00

5934-04-2017
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 3 avril 2017.

5935-04-2017
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Danielle Charbonneau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

5936-04-2017
Adoption du
procès-verbal du
6 mars 2017

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Daniel Thimineur et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 mars 2017.

5937-04-2017
Adoption des
comptes à payer
du mois de mars
et ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de mars 2017 totalisant la somme de : 61,473.87\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de mars 2017 au montant de: 53,384.44\$

Pour un total de comptes à payer de: 114,858.31\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

5938-04-2017
Avis de motion
règl. 178-2017

Avis de motion est donné par Léo Choquette qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté un règlement sur tarification du service des incendies pour les municipalités environnantes et lors des interventions du service des incendies pour les automobiles des non résidents.

5939-04-2017
Avis de motion
règl. 179-2017

Avis de motion est donné par Daniel Thimineur qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté un règlement sur la taxation de la Rivière du Sud, branches 100-101.

5940-04-2017
Adoption du
règlement
161-2016

Règlement 161-2016 relatif à la taxation
Travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Faddentown branche 10

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 1^{er} février 2016;

Attendu que la MRC du Haut-Richelieu a expédié une facture au montant de 13,431.60\$ concernant la répartition du coût des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Faddentown, branche 10;

Attendu que la municipalité adopte le règlement 161-2016 en regard avec la répartition des coûts et que la directrice générale/secrétaire-trésorière est autorisée à émettre des comptes de taxes complémentaires aux propriétaires concernés;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le règlement 161-2016 concernant les travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Faddentown et autorise la taxation complémentaire.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Andrée Clouâtre, mairesse

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

5941-04-2017
Nouvelle
programmation
TECQ

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

5942-04-2017
Autorisation
affichage SEAO

Attendu que la municipalité doit aller en appel d'offre sur le site de SEAO pour les travaux d'agrandissement du centre récréatif;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyé par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la directrice-générale/secrétaire-trésorière à préparer un devis selon les recommandations de l'architecte et de l'ingénieur au dossier, pour l'agrandissement du centre récréatif et d'aller en appel d'offre sur le site SEAO.

5943-04-2017
Paiement
Eric Denicourt
Arpenteur

Attendu que M. Éric Denicourt arpenteur géomètre, a exécuté les travaux concernant l'agrandissement du centre récréatif et nous a fourni les documents requis soit :

- Levé topographique des éléments existants sur les lieux : bâtiment, pavage, arbre, fossé et service publique et autres éléments à relever

- Établir un grid de niveau du terrain, niveau du plancher et du toit
- Établir un repère de nivellement (BM) pour le futur agrandissement
- Vérification au registre foncier des titres, servitudes, plans cadastraux
- Mise en plan, calcul et analyse
- Livraison du plan topographique et de localisation;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture no. 39440 provenant de Denicourt arpenteur/géomètre au montant de 1149.75\$ taxes incluses tel que la soumission présentée.

**5944-04-2017
Congrès FQM
réservation de
chambres**

Attendu que le congrès annuel de la FQM aura lieu du 28 au 30 septembre prochain à Québec et que les chambres doivent être réservées pour ce congrès;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyé par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le coût de la première nuitée pour chaque participante : Mme Andrée Clouâtre mairesse, Mme Danielle Charbonneau conseillère et Mme Sylvie Larose Asselin directrice générale/secrétaire-trésorière, afin de réserver 2 chambres par l'entremise de la MRC du Haut-Richelieu à l'Hôtel Delta Québec pour un montant de: 268.83\$ taxes incluses par chambre réservée représentant un montant de : 537.66\$ pour les 28 et 29 septembre 2017 pour la première nuitée.

**Dépôt du rapport
trimestriel**

La directrice générale/secrétaire-trésorière fait le dépôt de la balance vérification pour le premier trimestre.

**5945-04-2017
Reddition de
comptes/entretien
des routes**

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de 67,576.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Francine Grenon appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et prévention des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien routier local.

**5946-04-2017
Formation
présidente et
secrétaire
d'élection**

Attendu que des élections municipales sont prévues le 5 novembre 2017;

Attendu qu'une formation est prévue les 31 mai et 1^{er} juin à Longueuil pour les présidentes d'élection et les secrétaires d'élection;

Attendu que Mme Sylvie Larose Asselin, présidente d'élection et Mme Geneviève Lavoie secrétaire d'élection doivent participer à cette formation;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice générale et la directrice générale adjointe à participer à cette formation et autorise les dépenses relatives au déplacement, repas et stationnement pour cette formation.

**5947-04-2017
Avis de motion
modification
règlement
142-2013**

Avis de motion est donné par Daniel Thimineur qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté un règlement modifiant le règlement 142-2013 relatif au tarif des rémunérations payables lors d'élections ou de référendums municipaux.

**5948-04-2017
Demande de
remboursement
politique familiale
et des aînés**

Attendu que des citoyens ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec la politique familiale;

Attendu que les demandes ont été vérifiées avant l'acceptation des paiements;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité de rembourser quatre des cinq demandes pour un montant de 46.50\$ au tarif des activités de 2016, 250.\$ pour une demande qui aurait dû être traitée en 2016, un montant de 100.\$ pour une naissance et un montant de 70.\$ pour des activités.

Dépôt rapport du directeur incendie

Un rapport verbal a été expliqué.

5949-04-2017 Réengagement Alexandre Masseau

Attendu que la municipalité avait accepté la démission d'Alexandre Masseau et que ce dernier désire réintégrer son poste de pompier à temps partiel ;

Attendu que la municipalité n'a aucune objection à engager à nouveau Alexandre Masseau à titre de pompier à temps partiel ;

En conséquence, sur la proposition de Danielle Charbonneau appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité l'embauche à nouveau à partir du 4 avril 2017.

5950-04-2017 Travaux électriques caserne incendie

Attendu que le chauffage de la caserne incendie s'élève à plus ou moins 4,493.26\$ annuellement;

Attendu que les factures devraient être à la baisse considérant que des travaux d'amélioration de relais et de thermostats seraient à effectuer par Claude et François Phénix & fils inc. au coût de 1470.\$ plus taxes applicables ;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert les services de Claude et François Phénix & fils inc. pour faire l'installation de 10 relais triac pour faire moduler les radiateurs au plafond avec 5 thermostats électroniques modulant un bas voltage ainsi que l'installation de 3 thermostats électroniques de ligne 240 volts pour les plinthes donnant ainsi une économie de 10% pour le chauffage annuellement.

5951-04-2017 Formation service incendie ½ St-Sébastien

Attendu qu'une formation aura lieu concernant le programme « Combat incendie-optimisation » ;

Attendu que la formation pratique et théorique est sur les « Phénomènes thermiques de l'incendie de bâtiment » qui est au coût de 185.\$ par pompier participant ;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal est en accord avec cette formation conditionnellement au partage égal de ladite formation avec la municipalité de Saint-Sébastien.

Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

5952-04-2017 Formation sécurité aires de jeu

Attendu qu'une formation sur la sécurité des aires de jeu est donnée à Laprairie le 18 avril prochain et que l'inspecteur municipal a manifesté de l'intérêt afin d'y participer;

En conséquence, sur la proposition de Danielle Charbonneau appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal à suivre cette formation au coût de 85.\$ plus les taxes applicables comprenant le dîner et autorise tout autre frais connexe à la dite formation.

5953-04-2017 Demande de prix Abat-poussière

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix au litre pour l'abat-poussière sur une distance de ± 8 kilomètres.

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix au litre pour l'usage d'abat-poussière pour l'année 2017.

5954-04-2017
Demande de prix
balayage de rues

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le balayage des rues municipales;

En conséquence, il est proposé par Danielle Charbonneau appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix à l'heure, pour le balayage des rues municipales, et ce avant le 1^{er} juin 2017.

5955-04-2017
Demande de
rechargements
d'accotements

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour les accotements des rues municipales;

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix à la tonne et au besoin pour les accotements des rues municipales pour l'année 2017.

5956-04-2017
Demande de prix
fauchage levée de
chemins

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le fauchage de levées des chemins;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyé par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix pour le fauchage de levées des chemins sur une distance de plus ou moins 50 km pour deux coupes, la 1^{ère} coupe devant avoir lieu vers le 15 juin et la seconde vers le 15 août 2017. Un bras télescopique est requis pour l'exécution de ce contrat.

5957-04-2017
Demande de prix
entretien et
fauchage terrains
municipaux

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le fauchage des terrains municipaux comprenant le Parc des Copains, PM-2, terrain reliant les rues Grégoire et St-Jean-Baptiste, CLSC, Centre communautaire, caserne de pompiers, USEP, les 3 entrées de village, le terrain au réservoir incendie, le Parc des Petits-Bonheurs et à l'arrière de l'Hôtel de ville jusqu'aux bornes;

En conséquence, il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix pour le fauchage pour l'année 2017.

5958-04-2017
Demande de prix
lignage de rues

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le lignage des rues municipales;

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix au kilomètre pour le lignage des rues municipales (1 ligne de rive et 1 ligne de centre plus la ligne pointillée ou double) selon la vérification sur place sur environ ± 39.15 km avant le 10 juin, pour l'année 2017.

5959-04-2017
Demande de prix
nivelage de rues et
signalisation

Attendu qu'il y a lieu de demander des prix pour le nivelage des chemins municipaux;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière fasse parvenir aux fournisseurs des demandes de prix pour le nivelage des chemins municipaux, prix à l'heure pour un rouleau compresseur vibrant et prix à l'heure pour une auto niveleuse pour l'année 2017, les prix à l'heure devront inclure le coût de la signalisation laquelle est obligatoire.

5960-04-2017
Autorisation
Hartech
soufflante et
digesteur USEP

Attendu que des travaux doivent être exécutés à l'usine d'épuration des eaux usées concernant la soufflante et le digesteur :

Attendu que des soumissions ont été demandées afin d'effectuer lesdits travaux; soufflante à remplacer et digesteur qui doit être réparé;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la compagnie Hartech, mécanique industrielle à faire les travaux requis pour un total de 31 287.58\$ incluant les taxes;

Que la municipalité de Saint-Sébastien soit avisée desdites dépenses encourues.

5961-04-2017
Vidage et lavage
de bassin du
digesteur Enviro 5

Attendu que des travaux devront être exécutés pour la soufflante et le digesteur au milieu du mois d'avril à l'usine d'épuration des eaux usées;

Attendu que la compagnie Hartech avisera la municipalité deux semaines au préalable;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité mandate Enviro5 pour le lavage et le vidage de bassin par la compagnie Enviro 5 et d'en aviser la municipalité de Saint-Sébastien.

5962-04-2017
Réparation
pompe no. 1
USEP

Attendu que la municipalité avait autorisé par la résolution 5932-03-2017 une dépense de 3,241.43\$ pour la réparation de la pompe no.1 :

Attendu que la facture provenant de Doyon pompes et solutions inc. s'élève à 3,546.46\$ et qu'une modification a été effectuée concernant la main d'œuvre en atelier;

Attendu que toute modification à la soumission aurait dû être mentionnée à la municipalité au préalable par la compagnie Doyon pompes et solutions inc.;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement à la compagnie Doyon pompes et solutions inc. pour un total de 3,546.46\$ incluant les taxes et que dorénavant toute modification à la soumission soit transmise à la directrice générale/secrétaire-trésorière;

Que la municipalité de Saint-Sébastien soit avisée desdites dépenses encourues.

5963-04-2017
Achat plaque de
couvert pompette

Attendu que la municipalité doit faire réparer la pompette suite à une mauvaise utilisation de la part de l'employé de l'usine d'épuration des eaux usées et que cette pompe sert aux inondations ou au débordement;

Attendu que trois réparations doivent être exécutés sur la pompette, deux réparations seront faites par le Garage Léo Lord pour la soudure des pièces et l'acquisition d'une nouvelle plaque de couvert pour la pompe Gorman Rupp 16A2-R3 laquelle ne peut être soudée, deux soumissions ont été demandées :

Pompex : 1131.35\$ incluant les taxes

Doyon pompes et solutions inc. : 850.30\$ incluant les taxes;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les réparations par Garage Léo Lord et l'acquisition de la plaque du couvercle provenant de Doyon pompes et solutions inc.

5964-04-2017
Autorisation de
paiement Les
Consultants S.M.

Attendu que les municipalités d'Henryville et de Saint-Sébastien se sont entendues par les résolutions no. 5891-02-2017 et 2017-01-009 pour répartir les frais d'honoraires à part égale dans le mandat confié à la firme : Les Consultants S.M. Inc.;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville autorise le paiement de 25% d'avancement de travaux pour l'étape 1 du projet soit un montant de: 1336.59\$ incluant les taxes applicables.

5965-04-2017
Commande de
panneau (carte
municipale)

Attendu que la municipalité doit commander un ou deux panneaux pour la carte municipale dans le cadre de la politique familiale et municipalité amie des aînés;

En conséquence, sur la proposition de Danielle Charbonneau appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à commander le ou les panneaux requis pour la carte municipale.

5966-04-2017
Autorisation
signatures
demande de
subvention

Attendu que la municipalité va demander une subvention à la Caisse populaire dans le cadre de l'acquisition du ou des panneaux pour les commanditaires au Parc des-Petits-Bonheurs;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Mme Andrée Clouâtre, mairesse et Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à cette demande.

5967-04-2017
Autorisation
signature entente
programme vert
les arbres et la
nature

Attendu que la municipalité a demandé une subvention dans le cadre du « Programme vert les arbres et la nature-150^e du Canada »;

Attendu que la subvention demandée est accordée et que la municipalité accepte d'exécuter pleinement le projet de plantation d'arbres/verdissement et les activités connexes énoncées dans l'entente;

En conséquence, sur la proposition de Danielle Charbonneau appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Mme Isabelle Deland, conseillère municipale et Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à cette subvention comprenant l'entente.

5968-04-2017
Participation
soirée bénévole

Attendu que la municipalité est à organiser le 30 avril prochain à l'Église d'Henryville une soirée pour les bénévoles;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise une dépense maximale de 300.\$ tel qu'autorisée au budget.

5969-04-2017
Proclamation
semaine nationale
de la santé
mentale

Considérant que la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1er au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « *7 astuces pour se recharger* » ;

Considérant que les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois ;

Considérant que la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux ;

Considérant que la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;

Considérant que les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- en invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <etrebiendanssatete.ca>;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal;

Par conséquent, Andrée Clouâtre mairesse ainsi que les élus municipaux proclament par la présente la semaine du 1er au 7 mai 2017 Semaine de la santé mentale dans la municipalité d'Henryville et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « *7 astuces* » pour se recharger.

5970-04-2017
Formations Mme
Valérie Lafond
conseillère

Attendu que Mme Valérie Lafond, conseillère a mentionné son intention de participer à des formations offertes par la Fédération Québécoise des Municipalités selon ses disponibilités;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que Mme Valérie Lafond participe aux formations de la FQM selon ses disponibilités et que la municipalité rembourse les frais applicables aux formations:

Période de questions Plusieurs questions ont été posées.

5971-04-2017
Levée de la séance

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 :20 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Andrée Clouâtre, mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière